

Discours de Monsieur Mamadou Taran DIALLO, Ministre sortant de la Citoyenneté et de l'Unité Nationale, à l'occasion de la cérémonie de passation de services, le mercredi 05 mai 2021.

**Monsieur le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement,
Madame la Ministre,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs les cadres du Ministère de la Citoyenneté et de l'Unité Nationale.**

A l'entame de mon intervention, je commence par rendre Grâce à Dieu, à mes parents et à ma famille qui m'ont donné la vie, éduqué, formé et inculqué des valeurs de droiture, d'humanisme et de solidarité.

Je vais de même exprimer vivement ma reconnaissance infinie au Président de la République, le Professeur Alpha CONDE. C'est par sa bienveillance, sa confiance et son estime qu'il a :

- D'abord, le 06 septembre 2015, visité mon village natal Tarambaly (Labé) qu'il a érigé en Sous – Préfecture. Acte gravé dans l'histoire qui était tant sollicité et attendu par tous mes parents depuis l'indépendance et qui marquera à jamais les habitants de cette localité. Je voudrais préciser qu'il a signé les décrets y afférents n° 115 du 02 juin 2017 et n° 099 du 06 avril 2021 portant création de la commune rurale de développement ;
- Ensuite, en plus et en bonus, le 27 novembre 2018, il m'a fait l'insigne privilège de me nommer à la tête de ce Ministère de la Citoyenneté et de l'Unité Nationale m'offrant ainsi l'ultime honneur de servir mon pays au plus haut sommet.

Au nom de ma famille et à mon nom personnel, je redis ici, au Pr Alpha CONDE, toute ma gratitude et je formule le vœu ardent que le Bon Dieu continue à guider ses pas pour la réussite de ses actions pour le bonheur et la prospérité de notre chère patrie, la Guinée.

**Monsieur le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement,
Madame la Ministre,
Distingués invités.**

Quand, le 27 novembre 2018, j'ai été nommé à la tête de ce département, je venais de la société civile dont la stratégie repose sur le plaidoyer, la recommandation, la dénonciation et la condamnation. Et en arrivant dans le gouvernement, résolu à adopter une discipline de groupe et à m'inscrire dans une logique de solidarité gouvernementale, ma conviction était que maintenant, disposant d'un levier de décision, je devais être dans l'action avec une ferme détermination de produire des résultats.

Suivant le Décret n° 250/PRG/SGG du 15 août 2018, le Ministère de la Citoyenneté et de l'Unité Nationale a pour mission « *la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique du Gouvernement en matière de Citoyenneté et d'Unité nationale et d'en assurer le suivi* ».

De cette mission apparait clairement la raison d'être et d'action de ce ministère dédié à des domaines prégnants de l'Etat et de la Nation que sont l'éducation, la formation à la citoyenneté, la promotion et la défense des droits de l'homme, la prévention et règlement des conflits et la réconciliation et la solidarité.

Des prérogatives orientées vers des citoyens avec droits et devoirs et non des ethnies, militants, sympathisants ou adversaires. C'est l'essence, l'esprit et la lettre du Décret de création de ce ministère voulu par Pr Alpha CONDE, Président de la République.

Il s'ensuit que le Ministère qui a des compétences transversales qu'il partage avec la Sécurité, la Justice, la Défense, entre autres, n'a pas pour vocation d'arrêter, de détenir ou de juger qui que ce soit. Par ailleurs, sa mission et ses attributions ne sont pas des denrées quantifiables et mesurables en termes d'indicateurs macro-méso-micro. Cependant, leur absence impacte négativement tous les autres secteurs de développement.

Au cours des deux dernières années, outre la participation à divers projets, ateliers, émissions sur les droits de l'homme, le civisme, la réconciliation et la prévention des conflits, les résultats ci-dessous ont été obtenus :

I. Droits de l'homme :

- La Lettre de Politique Nationale de Promotion et de Protection des Droits de l'homme (LPNPPDH) adoptée par le Conseil des Ministres du 25 juillet 2019 ;
- La présentation et la défense du rapport de l'Examen Périodique Universel (EPU 2015-2020) adopté par le Conseil des Ministres du 03 octobre 2019, présenté devant le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève le 21 janvier 2020 ; adopté le 28 septembre 2020 par la 45^{ème} session de ce Conseil ;
- La présentation inédite, le 18 février 2020 à Genève, du Rapport initial Guinée sur les droits économiques, sociaux et culturels devant la 67^{ème} session dudit comité. La Guinée avait signé le pacte le 28 février 1967, ratifié et adhéré le 24 janvier 1978. La Guinée est le premier pays à bénéficier d'un projet dans ce domaine avec le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme siège Genève (Suisse). ;
- Divers plaidoyers et visites à la Direction de la Police Judiciaire (DPJ) et à la Maison Centrale pour la libération de prévenus à Conakry et Kankan ;
- Projet d'observation du respect des droits de l'homme et de prévention des conflits avant, pendant et après l'élection présidentielle du 18 octobre 2020.

Il n'est pas superflu de mentionner ici qu'en matière des droits de l'homme notre pays est évalué, comme tous les autres, sur la base de sa constitution, de ses lois nationales et de ses engagements internationaux en la matière. En dépit des rapports alternatifs critiques, la Guinée a soumis et validé avec succès ses rapports de l'Examen Périodique Universel (EPU) et des droits économiques, sociaux et culturels. Au-delà des polémiques, esquives ou dénis qu'engendrent à tort ou à raison ces rapports alternatifs d'ONG, d'organisations internationales ou gouvernementaux, notre pays doit s'appuyer sur ses points forts pour enclencher des mesures correctives sur les points faibles qui appellent des progrès. C'est le moment et le lieu de remercier vivement l'ensemble des partenaires techniques et financiers et en particulier la représentation en Guinée du Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour son accompagnement technique lors de l'élaboration, présentation et adoption à Genève (Suisse) des deux rapports EPU et droits économiques, sociaux et culturels.

Au cours de l'année 2020, dans le cadre, en particulier, des campagnes électorales (référendum, législatives et présidentielle), nous nous sommes évertués à promouvoir l'expression du droit de vote des citoyens sans violence. Battant campagne au nom et pour le compte du Pr Alpha Condé, le message délivré a été clair et constant, à savoir *“votez pour le candidat de votre choix (que vous aimez ou qui vous est utile ou les deux), mais absolument sans violence”*.

II. Citoyenneté/Civisme :

- L'organisation des éditions 2018 et 2019 de la Semaine Nationale de la Citoyenneté et de la Paix (SENACIP). Pour l'édition 2020, la proposition des thématiques a été soumise par lettre numéro 071/MCUN du 26 octobre 2020.

III. Réconciliation nationale :

- Plaidoyers et participation à la restitution des corps des victimes de manifestations et de présentation de messages de compassion, de consolation, de condoléances et de solidarité aux familles des victimes.

Avant les résultats des enquêtes, procès, indemnisations, nous avons estimé que ces messages humains indispensables axés sur les mots de compassion, de consolation, de condoléances et de solidarité participent à atténuer les maux et douleurs dont souffrent les familles de toutes les victimes et à apaiser les cœurs.

IV. Prévention et gestion des conflits :

- L'élaboration de la Stratégie Nationale de Prévention des Conflits et de Renforcement de la Citoyenneté (SNPC-RC) adopté par le Conseil des Ministres du 25 avril 2019 et la mise en place de l'Agence Nationale de Paix (ANP) ;
- Plaidoyer pour un règlement à l'amiable du dossier de déguerpissement de Kaporu Rails ;
- Règlements de conflits à l'amiable entre Etat et organisations de la société civile.

Comme tout bilan, celui de ce ministère durant les deux dernières années, comporte des points positifs qui sont à mettre au crédit des cadres de ce département. Hommes et femmes dévoués, ils m'ont été d'un apport inestimable. Je voudrais ici leur traduire avec la Section Syndicale toute ma reconnaissance.

Mes pensées vont également à ma famille, mes camarades et amis, mes compagnons des organisations de la société civile guinéenne et internationale dont l'accompagnement constant et le soutien indéfectible au cours de mon passage à la tête de ce département m'ont été précieux et indispensables.

J'exprime aussi à Mr le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et à tous les Ministre toute ma gratitude pour la qualité de la collaboration.

Mais ce bilan, comporte, sans doute aussi, des manquements, insuffisances et lacunes dans ce qui n'a pas été fait ou mal fait. Ceux - ci sont à mettre à mon actif et à moi - même uniquement. J'en assume l'entière responsabilité.

Madame la Ministre, mes vives félicitations pour votre promotion à la tête de ce département et veuillez agréer mes vœux les meilleurs de réussite dans vos nouvelles fonctions.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

Mamadou Taran DIALLO

